

DEC213622DAJ

Décision portant fin de fonctions et nomination de M. Emmanuel Henry aux fonctions de directeur adjoint scientifique de l'Institut des sciences humaines et sociales (INSHS)

LE PRESIDENT-DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC10001DAJ du 21 janvier 2010 modifiée portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leur activité ;

Sur proposition de la directrice de l'Institut des sciences humaines et sociales,

DECIDE :

Article 1^{er} - A compter du 1^{er} janvier 2022, M. Emmanuel Henry, professeur des universités, est nommé directeur adjoint scientifique de l'INSHS en charge de la section 40 « Politique, pouvoir, organisation » du Comité national, en remplacement de Mme Sandrine Lefranc, ainsi que de la mission scientifique transversale en sciences humaines et sociales de la santé.

Article 2. - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 22 décembre 2022

Le président-directeur général

Antoine Petit

